**REUNION DE COMITE DU 8 AVRIL 2023**

Le samedi 8 avril 2023 à 9h30, les membres du Comité du C.C.C.E. se sont réunis à l’Hôtel du Mont-Vernon, route de la Chapelle Réanville,27950 Saint Marcel sur convocation écrite du Président en date du 7 mars 2023, conformément aux statuts.

Présents : Mesdames ARNOULT, DAOUST, ROBIN

 Messieurs ARNOULT, LARIVE, MATTERA, VERNAY et VINCENT

Excusés  : Madame MERY et Madame ROSSI

8 membres du Comité étant présents, le quorum est atteint et le Comité peut délibérer sur l’ordre du jour suivant :

 -          Approbation du P.V. de la  Réunion de Comité du 20 février 2023.

 (Déjà approuvé le 21 février 2023)

-          Admission des nouveaux membres

-          NE 2023, 2024 et 2025

- Point sur la RE 2023

- . Prix de l’adhésion 2024, NE 2024, repas réunions amicales

- Projet reconnaissance du chien fer et demande auprès de la SCC

 de la prise en charge par le CCCE de cette race française

-  Point de non confirmation (Chihuahua fontanelle)

 Définir ce qui doit être accepté ou pas

-          Point sur les questions pour l’Assemblée Générale

- Questions Diverses

Le Président souhaite la bienvenue à M Vernay Gilles pour sa première réunion officielle et rappelle aux membres du Comité la règle de ne pas divulguer les points abordés lors des réunions tant que les PV ne sont pas approuvés.

**Approbation du P.V. de la Réunion de Comité du 20 février 2023**

Confirmation de l’approbation du PV de la réunion du comité du 20.02.2023 (Le PV de cette réunion a déjà été approuvé par mail le 21.02.2023.)

**Admission des nouveaux membres**

 En l’absence de Madame Rossi, Monsieur Arnoult donne lecture aux membres du Comité du travail de présentation que celle-ci a effectué et communiqué.

Depuis la dernière réunion de comité du 20 février 2023, un total de 39 adhérents a été admis.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Période | Date de soumission | Nombre de demandes soumises pour approbation | Nombre admis (Date) | Nombre de refus |
|  6 février au 15 février 2023 | 15 février 2023 | 11 nouveaux adhérents | 11 admis le 16 février 2023 |  |
| 16 février au 28février 2023 | 28 février 2023 | 12 nouveaux adhérents | 12 admis le 1er mars 2023 |  |
| 1er mars au 14 mars 2023 | 16 mars 2023 | 6 nouveaux adhérents | 6 admis le 18 mars 2023 |  |
| 15 mars au 31 mars 2023 | 31 mars 2023 | 10 nouveaux adhérents | 10 admis le 1er avril 2023 |  |
| 1er avril au 7 avril 2023 | 8 avril 2023 | 6 nouveaux adhérents | 6 admis le 8 avril 2023 |  |

Depuis le 1er janvier 2023, malgré le report de la N.E. en juillet, nous avons un total de 66 nouveaux adhérents (**plus 16** par rapport à 2022) et le nombre de renouvellements au 7 avril est de 408 soit un total de 474 adhérents dont 6 nouveaux adhérents présentés le 9 avril pour approbation, soit **25 adhérents de plus qu’en 2022.**

Une relance a été faite en date du 15 février 2023 sur 324 adhérents

A noter qu’en 2022 alors que la Nationale d’Elevage avait eu lieu le 15 février le nombre d’adhérents ayant renouvelé était de 399 adhérents et de 50 nouveaux adhérents au 9.04.22 soit un total de 449 adhérents.

A la demande de Mme Daoust, le Président donne lecture des six noms pour les nouvelles propositions. Il demande aux membres du Comité de mettre en attente une personne afin de prendre plus de renseignements. Après vérification, cette personne est acceptée.

**NE 2023, 2024 et 2025**

**NE 2023** : tous les juges pressentis ont donné confirmation de leur participation.

**NE 2024** : la date est désormais connue = le 2 février 2024.

**NE 2025** : 40eme NE = Monsieur Arnoult propose de prévoir une soirée avec repas pour nos adhérents et la venue de juges spécialistes de nos races lors de la NE.

Monsieur ARNOULT demande l’accord des membres du Comité concernant ses deux propositions, l’ensemble des membres approuve et propose la soirée du vendredi soir pour l’organisation du repas. Monsieur Arnoult élaborera le panel des juges en concertation avec Monsieur Citerne.

**Point sur la RE 2023**

A ce jour, 16 inscrits et 41 inscriptions en attente : 57 chiens

L’exposition aura lieu dans le Parc du Château du Boulard à Mignières.

Le Président indique que les engagements n’iront pas au-delà de 70 chiens.

**Prix de l’adhésion 2024, NE 2024, repas réunions amicales.**

Le Président propose soit d’augmenter d’un euro les engagements à la NE des premiers et deuxièmes chiens ou d’augmenter de la même somme la cotisation annuelle.

Les membres du Comité décident d’augmenter d’un euro le tarif des premiers et deuxièmes chiens engagés à la NE.

Monsieur Arnoult demande aux membres du comité s’ils sont d’accord pour maintenir la prise en charge par le club du coût des repas lors des amicales à hauteur de 50% pour nos adhérents. Monsieur Larive demande s’il existe de fortes différences de prix de repas selon les régions, Mesdames Daoust et Arnoult indiquent que ce n’est pas le cas, que les prix sont sensiblement les mêmes. Le comité donne son accord pour le maintien de la remise de 50% du prix des repas lors de nos amicales pour nos adhérents.

**Projet reconnaissance du chien fer et demande auprès de la SCC**

**de la prise en charge par le CCCE de cette race française**

Depuis plusieurs mois une association en Martinique veut faire reconnaître cette race.Quelques sujets doivent être importés en France en 2023.

Un projet de standard a été élaboré par Messieurs J-C Larive et Klein.

 Monsieur Arnoult demande l’accord du comité pour demander à la SCC la reconnaissance de cette race en tant que race « Française » et la gestion de cette race, étant donné que nous avons déjà trois races Exotiques à notre Club.

Madame Daoust demande sur quelles bases se sont appuyés Messieurs Larive et Klein pour la rédaction du projet de standard du « Chien Fer »

Monsieur Larive indique qu’il s’est appuyé sur la connaissance qu’il a des chiens qui lui ont été présentés, Madame Arnoult ajoute que Monsieur Larive connait très bien ces chiens qu’il a rencontrés à de nombreuses reprises lors de ses déplacements en Martinique ce qui est le cas aussi pour Monsieur Klein.

Ce projet de standard a été effectué en conformité avec la matrice de la SCC.

Monsieur Arnoult indique qu’une vingtaine de chiens de cette race étaient présents en « race invitée » lors de la dernière exposition en Martinique.

L’ensemble du comité donne son accord pour la demande de reconnaissance de la race « chien fer » et de la prise en charge de sa gestion par notre club.

Cette demande sera envoyée à la SCC aux services concernés.

**Point de non confirmation (Chihuahua fontanelle)**

A la demande du Président, la question concernant la fontanelle des Chihuahuas sera étudiée lors d’une réunion de la commission d’élevage.

**Points sur les questions de l’Assemblée Générale :** Pas de questions

**Questions diverses**

Monsieur Arnoult annonce la date de la prochaine Assemblée Générale : le 6 avril 2024 et il propose le même lieu que cette année : l’hôtel restaurant Mont-Vernon à Saint Marcel (27).

Monsieur Vincent propose d’accéder à la demande d’inscription d’une éleveuse Belge à notre liste d’éleveurs de chien du Pérou car nous n’avons plus d’éleveurs de cette race en France actuellement.

Après discussion, les membres du Comité acceptent, mais à titre exceptionnel, cette éleveuse dans la liste des éleveurs du club, la race élevée étant confidentielle.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H55

Le Président remercie les membres du Comité de leur présence.

 La secrétaire générale

 Maryline Robin le 13/04/2023